

Quatre positions de commis dans la troisième division, subdivision B, à \$800 chacun.	3,200 00
<i>Dépense casuelle—</i>	
Aide supplémentaire aux écritures et dépense se rattachant à la réclassification du service civil.	81,500 00

SERVICE LÉGISLATIF.

SÉNAT.

425	Pour payer en entier l'indemnité sessionnelle pour la session de 1919, aux membres du Sénat pour journées perdues par suite d'absence causées par maladie, affaires d'intérêt public, ou à cause de décès. Le paiement à en être fait selon la décision du Conseil de la Trésorerie.	5,000 00
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

CHAMBRE DES COMMUNES.

Somme, pour l'Orateur-suppléant de la Chambre des Communes, de \$1,500 pour l'exercice financier de 1919-20, pour tenir lieu de legis.—Crédit supplémentaire.	750 00	
Pour un commis, 1re division, subdivision B, omis dans le budget principal.	2,800 00	
Traitement du secrétaire particulier du chef de l'Opposition,—ce secrétaire est nommé par le chef de l'Opposition.	2,500 00	
Augmentation du traitement de Arthur Beauchesne, B.A., C.R., sous-greffier, à raison de \$4,000 par année, à compter du 1er avril 1919.	625 00	
Augmentation de \$2 par jour à l'allocation de A. Brown, chef des commis sessionnels anglais, et à A. Beauchesne, chef des commis sessionnels français, pour l'exercice financier finissant le 31 mars 1920—Crédit supplémentaire.	600 00	
426	Dépense casuelle—Paiement de l'indemnité sessionnelle entière des membres de la Chambre des Communes—jours d'absence par suite de maladie, affaires publiques, occupation aux opérations agricoles nécessaires ou à cause de décès durant la présente session,—nonobstant toutes dispositions contraires du chapitre dix des Statuts révisés, <i>Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes</i> , ou de toutes modifications de ladite loi,—paiement effectué suivant l'ordre du Conseil de la Trésorerie.	30,000 00
Sergent-d'armes—Augmentation de 75 cents par jour aux messagers sessionnels permanents et temporaires et de \$1.00 par jour au concierge et aux deux teneurs de livres de la salle des messagers, ces augmentations devront tenir lieu de bonus—Crédit pour l'exercice expirant le 31 mars 1920.	5,500 00	
Restaurant du Parlement—Dépense casuelle.	3,000 00	

IMMIGRATION ET COLONISATION.

428	Somme requisé pour l'entretien et l'achat de nouveaux spécimens, destinés à la section canadienne de l'Institut impérial, Londres, Angleterre	7,190 00
429	Expositions—Appointements et frais généraux—Crédit supplémentaire	30,000 00

PENSIONS.

430	Pension à Mlle Nellie Hopkinson.	720 00
-----	------------------------------------------	--------